

CLASSES
PRÉPA



DEPUIS 1991

34 ans
DE STAGES
PRÉPA

Prépa *langues*

EUROSTAGES



PRÉPARATION AUX CONCOURS DES GRANDES ÉCOLES

Économiques, Scientifiques et Littéraires

Réussir les épreuves d'anglais

| GRANDE-BRETAGNE, FRANCE |



2025

prepa-langues.fr
01 43 07 07 90



Pourquoi choisir Prépa-Langues ?

LE
PIONNIER
DES
STAGES
PRÉPA

34ans
de savoir faire
auprès des étudiants
de **Classes Prépa**

**PRÉPA-LANGUES
EUROSTAGES :**
le seul organisme
initié et géré par
**des professeurs
de Classes Prépa**
*agrégés d'anglais
et membres de jurys
de concours*

Maîtrise
des programmes
de Classes
Préparatoires

Une
préparation
aux épreuves d'anglais
des concours des Grandes Ecoles
pour obtenir
**la meilleure
note**

Apporter
à chacun
**la confiance
en soi**

**La méthode
la plus adaptée**
à l'approfondissement **des épreuves
de concours**

**DES
CONSEILS,
UN SUIVI
PERSONNALISÉ**

L'EXPERTISE
de notre **équipe
pédagogique**



A qui s'adresse Prépa-Langues ?

Prépa-Langues s'adresse à **tous les étudiants de Classes Préparatoires ou entrant en Classes Préparatoires** qui veulent **améliorer leur niveau d'anglais**.

Bac à dominante Scientifique Economique Littéraire	UNIVERSITÉ LMD			
Bac à dominante Scientifique	MPSI	MP/MP* PSI/PSI*	Concours Centrale (Centrale Supélec, Centrale Lyon-Nantes, Lille-Marseille, Arts et Métiers, Sup Optiques, Navale-ESTP...) X-ENS (ESPCI) CCINP-E3A (INP Grenoble-Toulouse-Bordeaux, ENSMA-ENAC, Ecoles de chimie, Ecole de l'air...) Mines-Telecom (Telecom Sud Paris, TPE, EIVP, IMT Nord d'Europe, Mines d'Als...) CC Mines-Ponts (Mines de Paris, Ponts et Chaussées, Supaéro, ENSTA, Telecom Paris, Mines de Nancy, Mines de St Etienne, IMT Atlantique...)	CLASSES SCIENTIFIQUES
	MP2I	MPI/MPI* MP/MP* PSI/PSI*		
	PCSI	PSI/PSI* PC/PC*		
	PTSI	PT		
	BCPST	BCPST		
Bac à dominante Scientifique Economique	ECG 1 ^{ère} A.	ECG 2 ^{ème} A.	BCE - Banque Commune d'Épreuves (Audencia, BBS-Brest Business School, BSB-Burgundy School of Business, EDHEC, EM Normandie, EM Lyon, ESC Clermont, ESCP, ESSEC, SL Excelia, Grenoble Ecole de Management, HEC Paris, ICN Creative, INSEEC Grande Ecole, Institut Mines-Télécom, ISC Grande Ecole, Skema, SCBS- South Champagne, TBS Education...)	ENSEIGNEMENT COMMERCIAL
Bac à dominante Technologique	ECT 1 ^{ère} A.	ECT 2 ^{ème} A.		
Bac à dominante Littéraire	Hypo- khâgne A/L	Khâgne A/L	Écoles Normales Supérieures Écoles de Commerces Sciences Po/IEP de Province, etc	CLASSES LITTÉRAIRES
	Hypo- khâgne B/L	Khâgne B/L		

Des enseignants hautement qualifiés



UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERFORMANTE

Nos stages sont animés et dirigés par des professeurs agrégés d'anglais, membres de jurys de concours et d'exams, **intervenant tous en Classes Préparatoires.**

Ils travaillent en étroite collaboration avec leur homologue anglais, plus particulièrement chargé de l'enseignement de la langue orale.

NOS CHARGÉS DE COURS, CONSEILLERS ET COLLABORATEURS

Mr Antoine DEVIN

Conseiller pédagogique,
Agrégé d'anglais,
Auteur d'ouvrage scolaire CPGE,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Faidherbe, Lille.

Mr Jean-Michel PANNECOUCKE

Conseiller pédagogique honoraire,
Agrégé d'anglais,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Faidherbe, Lille.

Mme Elodie BEAUFILS

Agrégée d'anglais,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Pothier, Orléans.

Mr Nicolas BICANIC

Agrégé d'anglais,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Pothier, Orléans.

Mme Wensday CARLTON

Agrégée d'anglais,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Gustave Eiffel, Bordeaux.

Mme Aurélie GODET

Ancienne élève de l'ENS, Agrégée d'Anglais,
Maîtresse de conférences,
Nantes Université,
Intervenante en Classes Préparatoires,
Lycée Clemenceau, Nantes.

Mme Aurélie GRIFFIN

Agrégée d'anglais,
Maîtresse de conférences,
Intervenante en Classes Préparatoires,
Université Sorbonne Nouvelle, Paris.

Mr Jean-Philippe HILAIRE

Agrégé d'anglais,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Pasteur, Neuilly.

Mme Christine LAMRHANI

Agrégée d'anglais,
Membre de jurys de concours
de recrutement de l'Education Nationale,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Saliège, Balma.

Mme Noémie LEMAITRE

Agrégée d'anglais,
Intervenante en Classes Préparatoires,
Lycée Saint-Jean de Passy, Paris.

Mme Héloïse LAMBARD-BAZIN

Agrégée d'anglais,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée de La Salle, Rennes.

Mr Franck NEBEKER

Agrégé d'anglais,
Auteur d'ouvrage scolaire CPGE,
Professeur de Classes Préparatoires,
Notre-Dame du Grandchamp, Versailles
Intervenant à X-Polytechnique et à l'ENSEA.

Mme Catherine PERROT

Ancienne élève de l'ENS, Agrégée d'anglais,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Alexandre Dumas, Saint-Cloud.

Mme Brigitte THIBAUT

Ancienne élève de l'ENS, Agrégée d'anglais,
Membre du jury de Mines-Ponts,
Ancienne membre du jury de l'École centrale,
Intervenante en Classes Préparatoires,
Lycée Faidherbe, Lille.

Mme Anne RICHARDS

Agrégée d'anglais,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Lavoisier, Paris.

Mme Laurianne THEVENIN

Agrégée d'anglais,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Aux Lazaristes, Lyon.

Mr Pierre VANDOMME

Agrégé d'anglais,
Professeur de Classes Préparatoires,
Lycée Ste-Geneviève, Versailles.

Mme Marie-Christine MANGERET

Mr Jacques MANGERET

Mr Olivier TETART

Conseillers et Directeurs des séjours

La pédagogie Prépa-Langues

1 UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

- **65 heures de cours** pour les stages de deux semaines (30 heures de cours pour les stages d'une semaine), consacrées à la préparation des épreuves de concours.
- Prise en compte des **besoins spécifiques** de chaque étudiant : **test de niveau** effectué en début de séjour, **suivi personnalisé**, conseils...
- Entraînement à la traduction, à la synthèse de documents et à la contraction de textes.
- Révision et consolidation des acquis grammaticaux.
- Entraînement à la compréhension et à l'expression écrites.
- Travail de l'expression et de la compréhension orales.
- Mise en situation de concours et séance de correction pour les séjours de deux semaines.

2 DES EFFECTIFS RESTREINTS : 8 PARTICIPANTS MAXIMUM PAR GROUPE

- Cours dispensés alternativement par des enseignants de **Classes Prépa** et des **professeurs anglophones**.

3 DES COLLES ET UNE MISE EN SITUATION DE CONCOURS

- **Deux colles hebdomadaires** (une colle pour les stages d'une semaine en France), soit quatre colles pour les stages de deux semaines, et remise d'un cahier d'évaluation des colles.
- **Une mise en situation de concours**, pour les séjours de deux semaines, corrigée par l'enseignant de Classes Prépa.

4 SUPPORTS PÉDAGOGIQUES FOURNIS

- **Un recueil d'exercices** de grammaire élaboré par notre équipe pédagogique.
- **Les annales des concours de l'année** selon le concours visé.
- Des documents relatifs aux cours de chaque enseignant. Selon les concours visés : **sujets de synthèse, documents de civilisation et d'actualités** nécessaires aux débats.

5 BILAN PÉDAGOGIQUE ET CERTIFICAT DE STAGE

- **Un bilan pédagogique** faisant état du **travail** et des **progrès** réalisés pendant le séjour.
- **Un certificat authentifié** par la Direction Pédagogique et pouvant figurer dans un **Curriculum Vitae**.

PROGRAMME DE COURS TYPE ¹

SEMAINE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h00 - 10h00	Atelier de grammaire ²				
10h00 - 11h30	Traduction et synthèse de documents	Expression et compréhension orales : thèmes d'actualité	Traduction et synthèse de documents	Expression et compréhension orales : thèmes d'actualité	Traduction et synthèse de documents
11h30 - 13h00	Expression et compréhension orales : thèmes d'actualité	Traduction et synthèse de documents	Expression et compréhension orales : thèmes d'actualité	Traduction et synthèse de documents	Expression et compréhension orales : thèmes d'actualité
13h00 - 14h00	Déjeuner				
14h00 - 15h00	Compréhension et expression écrites	Expression et compréhension orales : thèmes d'actualité	Compréhension et expression écrites	Expression et compréhension orales : thèmes d'actualité	Mise en situation de concours (14h00-18h00)
15h00 - 16h20	Colle ou travail sur l'étude d'articles de presse	Colle ou travail sur l'étude d'articles de presse	Colle ou travail sur l'étude d'articles de presse	Colle ou travail sur l'étude d'articles de presse	
16h30 - 18h00					
Soirée	Travail personnel				

¹ Programme indicatif de la première semaine pour les séjours de deux semaines à l'étranger (la seconde semaine est identique à la première excepté la journée du vendredi dédié à la correction du concours).

² Atelier de grammaire d'une heure chaque matin dispensé par l'enseignant français pouvant réunir deux groupes.

Organisation des séjours



UN HÉBERGEMENT ADAPTÉ

En campus universitaire : formule permettant plus d'indépendance et favorisant l'ambiance de travail.

Toujours très apprécié par les étudiants, ce type d'hébergement offre une chambre confortable dans un environnement convivial, à proximité des cours.



VOYAGE

Les étudiants peuvent opter pour :

- **Un voyage groupé** en Eurostar au départ de Paris.
- **Un voyage groupé** au départ de **Londres** : l'étudiant rejoint le groupe venant de France à la gare de Londres Saint-Pancras et poursuit le reste du voyage avec le groupe. Il se charge alors de son billet jusqu'à Londres.
- **Un voyage individuel** : l'étudiant se charge de son voyage et rejoint directement le groupe à sa destination finale.

Pour les étudiants n'ayant pas opté pour le voyage au départ de Paris, il est impératif de se conformer aux dates et horaires du voyage groupé.



LOISIRS

Toutes les informations sont données aux étudiants afin qu'ils puissent gérer leur temps libre et rendre leur expérience culturelle encore plus riche.

Néanmoins **des sorties peuvent être proposées** (théâtre, cinéma, balade en vélo...) selon les opportunités offertes par le lieu du séjour. Ces activités restent à la charge des étudiants.

Une journée d'excursion est prévue à Londres. Une carte de transport est remise à chaque étudiant afin qu'il puisse aisément et en toute liberté découvrir par lui-même les richesses culturelles de la capitale.

L'apprentissage de la langue ne passe pas seulement par les cours, c'est pourquoi nous recommandons à nos participants d'organiser des **activités par eux-mêmes** (sorties, sports...).



Cambridge



Faire ses études à Cambridge est un rêve qu'entretiennent de nombreux étudiants. Alors saisissez l'opportunité ne serait-ce qu'un été et découvrez à travers ses 32 « Colleges » cette ville pleine de charme où règne une atmosphère sereine et authentique qui favorise l'étude et l'acquisition des connaissances. Vous étudierez et logerez à deux pas du cœur de la ville sur le campus d'Anglia Ruskin University.

HÉBERGEMENT

- **Chambres individuelles** avec sanitaires privés.
- Coin cuisine convivial et spacieux.
- **Demi-pension** (petits déjeuners et déjeuners), repas chauds servis sous forme de self sur le restaurant du campus.
- Accès internet.
- Draps fournis - Laverie automatique sur le campus (paiement sur place).

LIEU DES COURS

- Au sein du **campus universitaire**, dans des salles de classe modernes.
- Ne nécessite pas de déplacement pour aller en cours.

LOISIRS

- Une **excursion à Londres**.
- Possibilité de participer à une sortie théâtre.
- Nombreuses activités possibles sur Cambridge.
- Centre sportif à proximité (paiement sur place).



Dates	Prix du séjour *	Voyage au départ de	
		Paris	Londres
29/06 au 12/07	3 060 €	360 €	120 €
06/07 au 19/07	3 060 €	360 €	120 €
13/07 au 26/07	3 060 €	360 €	120 €
03/08 au 16/08	3 060 €	360 €	120 €

* Hors voyage, frais de dossier et assurance annulation éventuelle.



University of Essex



Colchester est l'une des villes les plus anciennes d'Angleterre. Bien que chargée d'histoire, elle a su évoluer pour devenir une ville jeune et dynamique offrant de nombreux attraits. Son campus, fréquenté par des étudiants de nationalités diverses, jouit d'une situation privilégiée aux portes de la ville. C'est une véritable ville dans la ville.

HÉBERGEMENT

- **Chambres individuelles avec sanitaires privés** regroupées en appartements accueillant 4 à 6 étudiants.
- Coin cuisine convivial et spacieux.
- **Pension complète**, repas servis sous forme de self dans l'un des restaurants du campus.
- Accès internet.
- Draps fournis - Laverie automatique sur le campus (paiement sur place).

LIEU DES COURS

- Au sein du **campus universitaire**, dans des salles de classe modernes.
- Ne nécessite pas de déplacement pour aller en cours.

LOISIRS

- Une **excursion à Londres**.
- Possibilité d'avoir accès aux infrastructures sportives du campus deux fois par semaine.

Dates	Prix du séjour* Voyage au départ de Paris
06/07 au 19/07	2 970 €
03/08 au 16/08	2 970 €

* Hors frais de dossier et assurance annulation éventuelle.



Canterbury



Connue pour sa cathédrale, Canterbury est devenue, au fil du temps, une ville populaire au statut prestigieux de « City », à la fois touristique et universitaire dans laquelle il fait bon vivre.

Vous logerez et étudierez à Keynes College, sur le campus de l'Université du Kent, situé proche du centre historique et commercial de la ville.

HÉBERGEMENT

- **Chambres individuelles avec sanitaires privés** situées à Keynes College sur le campus de l'Université du Kent.
- **Pension complète**, repas servis sous forme de self au restaurant du campus.
- Accès internet.
- Draps fournis - Laverie automatique sur le campus (paiement sur place).

LIEU DES COURS

- Au sein du **campus universitaire**, dans des salles de classe modernes.
- Ne nécessite pas de déplacement pour aller en cours.

LOISIRS

- Une **excursion à Londres**.
- Nombreuses activités possibles sur Canterbury.
- Centre sportif à proximité (paiement sur place).



Dates	Prix du séjour *	Voyage au départ de	
		Paris	Londres
06/07 au 19/07	2 790 €	360 €	120 €

* Hors voyage, frais de dossier et assurance annulation éventuelle.

Les stages à Paris

Nos stages d'une semaine, tous d'une durée de 30 heures et incluant une colle, sont destinés aux étudiants disposant de peu de temps pour s'entraîner efficacement aux épreuves des différents concours. Ils répondent donc aux mêmes exigences de qualité que tous nos autres stages.



NOS OBJECTIFS

- Donner aux étudiants des Classes Prépa les outils nécessaires pour passer avec succès les épreuves de langues aux examens et concours, primordiale pour une intégration en École.
- Fournir un entraînement linguistique intensif et surtout apporter à chacun la confiance en soi indispensable sans laquelle il est difficile de progresser.
- Permettre aux étudiants de se confronter très tôt aux examens et concours dans les meilleures conditions.



UNE MÉTHODOLOGIE ADAPTÉE

- Cours axés principalement sur la préparation des épreuves de concours.
- Entraînement à la traduction, à la synthèse de documents et à la contraction de texte, au QCM, consolidation des acquis grammaticaux...
- Entraînement à l'expression écrite et orale à partir de thèmes d'actualité, d'un travail sur les annales récentes...
- Prise en compte des besoins spécifiques de chaque étudiant.





Paris



LIEU DES COURS

PARIS

- Lycée Notre Dame de Sion, rue Notre Dame des Champs, Paris VI^{ème}.
- Cours de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00.
- Nombreux lieux de restauration à proximité.

UN STAGE ULTRA INTENSIF

- Un test de niveau dès le début de la session.
- 30 heures de cours par filière, avec des enseignants français assistés de professeurs anglophones.
- Une colle pendant la session (en dehors des heures de cours).
- Chaque jour, du travail personnel en dehors des cours, corrigé par le professeur.
- Nombre d'heures de cours équivalent à un semestre.



Périodes	Dates	Prix du stage *
Hiver 2024	17/02 au 21/02	980 €
Printemps 2024	14/04 au 18/04	980 €
Pré-rentrée 2024	21/08 au 27/08	980 €
Toussaint 2024	20/10 au 24/10	980 €

*Adhésion de 30 € pour les stages en France

Conditions particulières de vente

Séjours linguistiques • Pages 6 à 9

Les Conditions Générales de Ventes sont régies par le décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n°2017-1717 du 20 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2015/2302 du Parlement Européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées.

Vous pouvez consulter notre politique de protection des données sur notre site internet [prepa-langues.com](https://www.prepa-langues.com) à la rubrique « Mentions légales ».

L'inscription à un séjour Active Travel & Language dont dépend le marque Prépa-Langues, implique l'acceptation des clauses des Conditions Particulières de Vente.

INSCRIPTION A UN SÉJOUR PREPA-LANGUES

Avant toute inscription, il convient de prendre connaissance de l'intégralité de ces conditions de vente, des informations générales de la brochure et de la description du séjour. Sauf exception, ce programme est réservé aux étudiants inscrits en Classe Préparatoire dans un établissement scolaire français. Pour qu'une inscription soit prise en compte, il est indispensable que nous ayons reçu les documents suivants :

- La **demande individuelle d'inscription** disponible sur notre site internet : <https://www.inscriptions.sejours-atl.fr/atl/inscription/sejour-prepa>,
- Un **acompte de 680 €** à valoir sur le prix total du séjour (représentant 80€ de frais de dossier et 600€ d'acompte du séjour) ou le prix global du séjour à moins de 6 semaines du départ,
- Le **montant de l'assurance annulation** (80€) lorsque celle-ci a été souscrite. Pour être valide, cette garantie doit être souscrite à l'inscription.
- Le **montant des frais de dossier** de 80€. La participation à un séjour linguistique Active Travel & Language, implique obligatoirement le paiement des frais de dossier d'un montant de 80€, non remboursable excepté en cas d'annulation du fait d'Active Travel & Language.

L'inscription à un séjour est définitive uniquement après sa confirmation par e-mail. En cas de non-acceptation de l'inscription, notamment par manque de disponibilité, Active Travel & Language s'engage à rembourser les sommes versées à la réservation.

Pour certains séjours, un dossier complémentaire est nécessaire et doit nous être retourné dans les plus brefs délais. Toutes les informations relatives au séjour sont transmises par voie électronique. Nous vous conseillons de consulter régulièrement vos courriers indésirables.

Le solde du séjour devra nous parvenir au plus tard **6 semaines avant le départ**. Le non-respect de cette clause peut entraîner l'annulation de l'inscription.

TARIFS

Tous les tarifs de nos séjours, **sauf mentions particulières dans le descriptif**, comprennent :

- Les cours d'anglais,
- L'hébergement en pension complète (en demi-pension à Cambridge),
- Le voyage, si vous avez opté pour un séjour avec voyage,
- Une visite ou une excursion d'une journée,
- L'assurance rapatriement.

En cas de modification de la part du participant des dates du séjour ou de son voyage, des frais de 80 € peuvent être facturés. À moins de trois semaines du départ, chaque inscription sera étudiée au cas par cas et pourra être refusée. En cas d'inscription ou de modification du séjour à moins de 6 semaines du départ, un supplément peut être appliqué en cas d'indisponibilité des tarifs de groupe du transporteur aérien ou ferroviaire. Des frais complémentaires de 80 € peuvent également être facturés pour couvrir les frais de traitement en urgence de votre inscription.

Nos tarifs 2025 ont été établis sur la base des cours du change, du prix des transports (tarif des carburants ou d'autres sources d'énergie, niveau des taxes aériennes et des redevances sur les services...) des différents pays d'accueil au 31/12/2024. Toutes fluctuations de devises ou de prix des transports, peuvent entraîner une révision du prix à hauteur de 80% du prix du séjour. Cette révision devra être notifiée au client au plus tard 21 jours avant le départ. Si la majoration du tarif excède 8% du prix total du séjour, le client peut demander la résiliation du contrat et être remboursé des sommes versées.

Tout tarif avec voyage de groupe implique le règlement de l'aller et du retour. Les participants doivent respecter toutes les consignes

envoyées avant le départ (horaires et lieu de convocation, formalités de police et sanitaires...). Active Travel & Language ne serait être tenu responsable d'un retard de présentation au lieu de convocation. Au cas où un participant est absent au départ collectif, il doit alors rejoindre le centre à ses frais. Le montant d'un trajet non utilisé n'est en aucun cas remboursé.

Les participants qui voyagent individuellement doivent veiller à ce que le centre et Active Travel & Language soient informés de leur plan de voyage et devront respecter les dates et heures d'arrivée du groupe.

ANNULATION DU FAIT D'ACTIVE TRAVEL & LANGUAGE

En cas d'effectif trop faible (moins de 6 participants par session) ou de circonstances imprévues ou exceptionnelles, nous nous réservons la possibilité d'annuler le contrat. Les participants déjà inscrits seront avertis au moins 21 jours avant le départ. Il leur sera alors proposé, soit un séjour de remplacement (autres dates, autre lieu, autre formule), soit un remboursement des sommes versées.

ANNULATION DU FAIT DU PARTICIPANT

Toute annulation du fait du participant doit être faite par e-mail ou par courrier postal. Elle entraîne une facturation des frais suivants à la prise en compte de l'annulation :

- A plus de 30 jours du départ : 10% du prix du séjour sans que ce montant puisse être inférieur au montant des titres de transport aérien ou ferroviaire engagés.
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 40% du prix du séjour sans que ce montant puisse être inférieur au montant des titres de transport aérien ou ferroviaire engagés.
- Entre 20 et 8 jours avant le départ : 80% du prix du séjour.
- A moins de 8 jours du départ : 100 % du prix du séjour, l'ensemble des frais du séjour ayant été engagés.

Les frais de dossier et les assurances optionnelles, sont également retenus.

INTERRUPTION DE SEJOUR

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de retour anticipé pour motif personnel, inadaptation ou renvoi. Dans ce cas, le participant devra prendre en charge les frais liés à ce retour (titres de transport, frais de justice...). Si des frais d'accompagnement s'avéraient nécessaires, ceux-ci seraient également à la charge du participant ou de ses parents (s'il est mineur). Aucun remboursement de la partie du séjour non effectuée ne peut être prétendu pour un retour anticipé.

ASSURANCES

1. Assurance responsabilité civile professionnelle

Active Travel & Language est couvert par sa responsabilité civile et professionnelle souscrite à Allianz IARD N°86 458 601.

2. Assurance assistance rapatriement

Active Travel & Language a souscrit pour le compte de ses clients, un contrat d'assistance (contrat n°3797) auprès d'Assurico permettant à chacun de nos participants de bénéficier d'une assistance rapatriement en cas de maladie ou de blessure.

3. Assurance optionnelle : Annulation

Active Travel & Language propose une assurance annulation auprès d'Assurico (contrat n°3799). La nature des garanties comprises dans ce contrat est consultable sur notre site internet ou envoyée sur simple demande.

Coût de cette assurance : 80 €

Ci-dessous quelques extraits de garanties :

- Frais d'annulation :
 - Annulation pour motif médical de l'assuré justifiables et non connues au moment de la réservation : jusqu'à 6 000 € par personne, selon conditions du barème des frais d'annulation, franchise de 70€,
 - Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire suite à prise de température : jusqu'à 6 000 € par personne, selon conditions du barème des frais d'annulation, franchise de 70€.
- Interruption total ou partielle de séjour suite à un rapatriement médicale : jusqu'à 6 000 € par personne,
- Retard d'avion ou de train (120 € par personne, seuil d'intervention de 4 heures).

RÈGLES DE COMPORTEMENT

Nos séjours s'adressent à des participants motivés, disposés à découvrir et à s'adapter à la culture du pays d'accueil. La préparation du participant est un point essentiel dans la réussite de son séjour. Une participation active aux cours, aux activités et à la vie du groupe est nécessaire durant toute la durée du séjour.

Conditions particulières de vente

Séjours linguistiques • Pages 6 à 9

Nous attendons un comportement irréprochable de la part des participants. La vie de groupe impose des règles que chacun devra respecter : présence aux cours obligatoire, ponctualité aux différentes activités, respect des autorisations de sortie, respect des personnes (camarades, professeurs, personnel des centres...). Une tenue vestimentaire correcte est exigée.

Sont interdits : la détention et l'usage de drogues, d'alcool, le vol, tout acte de vandalisme, de violence physique ou verbale, les propos racistes ou sexistes... L'usage du tabac ou de la cigarette électronique est prohibé dans les centres d'hébergement et, dans certains pays, dans les lieux publics. En cas de non-respect des consignes ou d'infraction à la législation en vigueur dans le pays et si les accompagnateurs ou le responsable local estiment qu'ils ne peuvent plus assumer la responsabilité du participant, le renvoi sera prononcé en avisant les parents, le retour prématuré ne pourra donner droit à aucun remboursement. Cette décision est sans appel. Tous les frais seront à la charge du participant ou de ses parents s'il est mineur.

Les étudiants de Classes Préparatoire mineurs étant considérés comme des adultes, aucune restriction d'horaires concernant les sorties du soir n'est imposée. Néanmoins tous les participants devront respecter les règles imposées par l'équipe enseignante.

ARGENT & BAGAGES

Les participants sont responsables de leurs bagages, de leurs biens personnels et de leur argent.

Il est préférable de faire le change en France. Les participants ou leur représentant légal s'engagent à rembourser à Active Travel & Language tous les frais imprévus tels que : avances exceptionnelles de frais ou d'argent de poche, frais de téléphone, de taxi, voyage de retour anticipé, perte de papiers d'identité ou de carte de transport, frais médicaux ou pharmaceutiques...

Dans certains cas, une caution peut être demandée. Le montant de celle-ci sera indiqué sur le carnet de voyage. Elle sera restituée au retour du séjour si aucune dégradation n'a été faite.

DOSSIER DE VOYAGE

Un dossier de voyage comprenant les informations sur le voyage et le lieu d'accueil est envoyé par e-mail, donné lors de l'inscription, environ 3 semaines avant le départ, à condition que l'ensemble du séjour ait été acquitté. L'horaire de rendez-vous doit être respecté. Si le jour du départ, le participant ne se présente pas aux heures, dates et lieux indiqués, ou s'il n'est pas en règle avec les formalités douanières et sanitaires, Active Travel & Language ne pourra en être tenu responsable et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

Si 8 jours avant le départ, le participant n'a reçu aucune consigne (adresse étrangère des correspondants, horaires de voyage...) nous lui suggérons de consulter régulièrement ses courriers indésirables et de se mettre en rapport d'urgence avec nos bureaux.

FORMALITÉS DE DOUANE

À ce jour, les participants de nationalité Française doivent être en possession des documents suivants :

- Pays de l'Union Européenne : carte d'identité ou passeport personnel en cours de validité.
- Royaume-Uni : passeport électronique en cours de validité + autorisation de voyage « ETA » par inscription directe sur le site du gouvernement britannique : <https://www.gov.uk/guidance/apply-for-an-electronic-travel-authorisation-eta>. Un délai pouvant aller jusqu'à 72h, peut être nécessaire à l'obtention de cette autorisation.

De plus, chaque mineur résidant en France, quel que soit sa nationalité, doit être en possession, le jour du départ, de son Autorisation de Sortie du Territoire à télécharger sur le site de l'Administration française (service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359), à compléter et à accompagner de la copie du titre d'identité du parent signataire.

Les participants de nationalité étrangère ou binationaux doivent s'informer, auprès du Consulat ou de l'Ambassade du pays d'accueil, des documents exigés.

Tout participant ne présentant pas les pièces requises ne sera pas accepté par les autorités d'immigration. Il appartient aux parents ou aux participants de vérifier la validité des documents et les démarches à effectuer. Nous les invitons à consulter les différents sites internet des ambassades afin de s'informer d'éventuelles modifications survenues après la parution de cette brochure.

Active Travel & Language ne peut être tenu responsable des surcoûts engendrés pour l'éventuelle réorganisation du voyage et facturera les frais aux participants ou son représentant légal.

SANTÉ

Pour l'Union Européenne et le Royaume-Uni, les participants, ou leurs parents, doivent se procurer auprès de leur Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Carte Européenne d'Assurance Maladie. En cas d'extrême urgence, les autorités médicales étrangères peuvent prendre la décision d'opérer sans que personne ne puisse s'y opposer.

Il est important de signaler dès l'inscription : les allergies, les régimes ou troubles alimentaire (anorexie...), handicap, suivi médical ou remarques (énurésie, phobie...) concernant la santé du participant. Ces informations sont transmises à nos partenaires locaux qui jugeront de la possibilité d'accueil du participant. Active Travel & Language se réserve le droit de refuser un participant si les conditions d'accueil ne sont pas adaptées. Certains hébergements peuvent demander un surcoût suivant les régimes ou les problèmes médicaux. Ce surcoût vous sera soumis avant la validation définitive de l'inscription.

Nos séjours ne sont, en général, pas adaptés aux personnes en situation de handicap. Nous vous conseillons néanmoins de nous contacter afin d'étudier les possibilités d'accueil.

INFORMATION SPÉCIFIQUE : CONSEILS AUX VOYAGEURS

Il est indispensable que, dans le cadre de l'organisation de votre voyage, vous soyez informés de l'existence de risques éventuels de tous ordres liés aux voyages et déplacements à l'étranger. C'est pour cette raison que nous vous conseillons de consulter régulièrement, y compris durant le séjour, les sites suivants :

- diplomatie.gouv.fr, rubrique « Conseils aux voyageurs »,
- pasteur.fr, rubrique « Centre médical, Préparer son voyage ».

Nous vous conseillons de vous inscrire ou d'inscrire votre enfant sur le site « Ariane » : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

RÉCLAMATIONS

Le participant ou ses représentants légaux doivent impérativement aviser les accompagnateurs, les coordinateurs locaux ou les bureaux d'Active Travel & Language **durant le séjour** afin que tout dysfonctionnement ou difficulté rencontrée soit réglé sur place. Dans le cas contraire, aucune indemnisation ne pourra être demandée au retour du séjour.

Pour être prise en considération, toute réclamation devra nous être adressée dès la fin du séjour par courrier ou par e-mail.

Après avoir saisi le service clients de l'agence et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 30 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage (Médiation du Tourisme et du Voyage - BP 80303 - 75 823 Paris Cedex 17), dont les modalités de saisie sont disponibles sur son site internet : mtv.travel.

PROCÉDURES D'URGENCE

En cas de problèmes durant le séjour, une procédure rapide d'intervention est mise en œuvre sous 48h. Nos bureaux sont joignables 24h/24 au 01 43 07 07 90.

PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses séjours, Active Travel & Language est amené à collecter des données personnelles. Cette collecte est indispensable à la gestion de l'inscription, la bonne exécution du séjour et l'amélioration des prestations d'Active Travel & Language et de ses partenaires. L'inscription à un séjour Active Travel & Language implique le consentement du traitement des données du participant et/ou de ses représentants légaux. Ces données personnelles sont susceptibles d'être stockées et transmises par Active Travel & Language, à des tiers partenaires (transporteurs, hébergeurs, accompagnateurs, correspondants locaux, autorités douanières, assurances, banques...) ainsi qu'à leurs sous-traitants, pouvant être situés hors de l'Union Européennes. Ces tiers ne pourront accéder aux données personnelles des participants que pour les besoins liés à l'exécution de leur séjour. L'opposition du participant à cette collecte, ou au transfert de ses données à des tiers partenaires, y compris à l'étranger, entraîne l'impossibilité pour Active Travel & Language d'assurer la globalité, ou une partie de la prestation demandée, et ne pourrait engager sa responsabilité.

Ces données personnelles peuvent être également utilisées à des fins de communication commerciales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données personnelles qu'il pourra exercer auprès du Délégué à la Protection des Données : dpo@sejours-atl.fr.

Information pour les contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. Active Travel & Language sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, Active Travel & Language dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. Active Travel & Language a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de Groupama Assurances. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (Groupama Assurances - Crédit & Caution - 8-10 rue d'Astorg - 78008 Paris - 01 49 31 31 31 - groupama-ac.fr) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité d'Active Travel & Language.

Dispositions générales de la Directive (UE) 2015/2302 : <http://bit.ly/2QoPB3g>

Conditions générales de vente

Stages en France • Pages 10 et 11

Les présentes conditions générales s'appliquent de plein droit à toute réalisation de stage intensif Prépa-Langues organisé par Eurostages. Le client reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce de ce fait à se prévaloir de tout document contradictoire. Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées.

NIVEAU PRÉREQUIS ET INSCRIPTION

Les stages Prépa-Langues s'adressent uniquement aux étudiants de Classes Préparatoires ou entrant en Classes Préparatoires. Eurostages se réserve le droit de refuser un participant si celui-ci ne rentre pas dans ce cadre. L'inscription à un stage doit être effectuée en ligne, sur le site prepa-langues.fr, ou auprès de nos bureaux. Des renseignements complémentaires, permettant notamment de définir le niveau du participant, peuvent être demandés. Dans le cas où ces renseignements ne nous seraient pas transmis, au plus tard deux semaines avant le début du stage, Eurostages ne saura pas être tenu responsable d'un dysfonctionnement des cours vis-à-vis du niveau du participant. Le stage ne peut en aucun cas être cédé à un autre participant.

TARIF DES STAGES ET RÈGLEMENT

Les prix sont indiqués en euros. Ils ne tiennent pas compte des frais d'adhésion à l'association Eurostages, facturés en supplément, et indiqués avant la validation de la commande. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de l'inscription. Le paiement de la totalité du prix doit être effectué lors de l'inscription. Le Client garantit à Eurostages qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement, lors de la validation de la commande. La commande ne sera validée qu'après la réception de l'intégralité du règlement.

ANNULATION DU FAIT D'EUROSTAGES

En cas d'effectif trop faible, moins de 6 participants, ou de circonstances imprévues ou exceptionnelles, Eurostages se réserve la possibilité d'annuler le stage. Les participants déjà inscrits seront avertis au moins deux semaines avant le début du stage. Il leur sera alors proposé, soit un stage de remplacement (autres dates, autre lieu...), soit un remboursement des sommes versées.

ANNULATION DU FAIT DU PARTICIPANT

Toute annulation du fait du participant doit être faite par e-mail ou par courrier postal. Elle entraîne une facturation des frais suivants à la prise en compte de l'annulation.

- A moins de 4 semaines du stage : 10% du montant du stage,
- A moins de 2 semaines du stage : 80% du montant du stage,
- A moins d'une semaine du stage, le montant total du stage est dû.

Les frais d'adhésion sont également conservés.

Le report éventuel du stage entraîne des frais équivalents aux frais d'annulation.

Pour les inscriptions effectuées en ligne, conformément à la loi, le participant dispose d'un délai de rétractation de 14 jours, à compter de la confirmation d'achat du stage, pour exercer son droit de rétractation auprès d'Eurostages, et ainsi annuler sa commande, sauf si l'exécution des prestations a commencé avant la fin du délai de rétractation.

En cas d'absence durant le stage, aucun remboursement ou report ne sera possible.

RÈGLE DE COMPORTEMENT

Nos stages s'adressent à des participants motivés auxquels une participation active est demandée. Les téléphones portables devront être éteints durant les cours.

L'accès aux lieux des cours peut être restreint. Il est impératif que les participants arrivent aux heures indiquées lors de la confirmation du stage. Tout participant arrivant avec plus de 10 minutes de retard ne sera pas accepté aux cours et considéré comme absent. Il est formellement interdit de fumer sur les lieux d'accueil des cours, y compris des cigarettes électroniques, d'y introduire ou de consommer des boissons alcoolisées ou des substances illicites.

Une tenue vestimentaire correcte est exigée. Il est également demandé de respecter le voisinage des lieux d'accueil.

Un manquement grave à ces consignes peut entraîner l'exclusion.

RÉCLAMATION

Le participant ou ses représentants légaux doivent impérativement aviser les bureaux de Prépa-Langues durant le stage afin que tout dysfonctionnement ou difficulté rencontrée soit réglé sur place.

Pour être prise en considération, toute réclamation devra nous être adressée dès la fin du séjour par courrier ou par e-mail.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le participant ne peut se prévaloir d'aucun droit de propriété intellectuelle relatif aux divers documents et supports pédagogiques qui lui sont remis durant le stage. Ainsi, le participant s'interdit de les reproduire, de les représenter, de les adapter sous quelque forme que ce soit, même partiellement, sans l'autorisation de Prépa-Langues Eurostages.

PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses stages, Eurostages est amené à collecter des données personnelles. Cette collecte est indispensable à la gestion de l'inscription, la bonne exécution du stage et l'amélioration des prestations de Prépa-Langues et de ses partenaires. L'inscription à un stage Prépa-Langues Eurostages implique le consentement du traitement des données du participant et/ou de ses représentants légaux. Ces données personnelles sont susceptibles d'être stockées et transmises par Eurostages, à des tiers partenaires (lieux d'accueil, banques...) ainsi qu'à leurs sous-traitants. Ces tiers ne pourront accéder aux données personnelles des participants que pour les besoins liés à l'exécution de leur séjour. L'opposition du participant à cette collecte, ou au transfert de ses données à des tiers partenaires, entraîne l'impossibilité pour Eurostages d'assurer la globalité, ou une partie de la prestation demandée, et ne pourrait engager sa responsabilité.

Ces données personnelles peuvent être également utilisées à des fins de communication commerciales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données personnelles qu'il pourra exercer auprès du Délégué à la Protection des Données via l'adresse e-mail : info@prepa-langues.fr.

• **RETROUVEZ ÉGALEMENT :**

Nos écoles de langues
Etudiants - Adultes

Nos formations
Prépa TOEIC

Nos préparations au
Baccalauréat

Nos *séjours*
linguistiques juniors



Prépa langues

EUROSTAGES

CONTACT

Tél. 01 43 07 07 90

131 rue de Picpus - 75012 PARIS

Email info@prepa-langues.fr

Renseignements et inscriptions en ligne : prepa-langues.fr



Prépa-Langues est une marque d'Active Travel & Language

Active Travel and Language - Licence IM075100063 - SAS au capital de 8 000 € - N°TVA intracommunautaire FR3049378791500013 - SIRET 493 787 915 00013 - APE 7911Z - Garantie Financière : Groupama Assurance-crédit & Caution, 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - RCP Allianz IARD, 1 cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense cedex 7.

Eurostages - Association Loi de 1901 - SIRET 387 538 952 00046 - APE 9499Z - RCP MAIF Association & Collectivités, 78018 Niort cedex 9

2025

prepa-langues.fr
01 43 07 07 90



LES ENTREPRISES
DU VOYAGE

